

École
La Martinière

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 16 septembre 2025 à 18 h 15.
Au local du service de garde.**

1. MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTION ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La directrice de l'école, **madame Mélanie Lanouette**, souhaite la bienvenue aux parents présents. Elle profite de l'occasion pour présenter les membres parents du **Conseil d'établissement**, ainsi que **madame Emmanuelle Dion**, présidente du Conseil, qui assurera l'animation de cette assemblée.

L'ouverture officielle de l'assemblée est faite à **18h25**.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **madame Catherine Poirier-Bisson**, appuyé par **madame Laurence C. Roger** et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS DU 5 SEPTEMBRE 2024

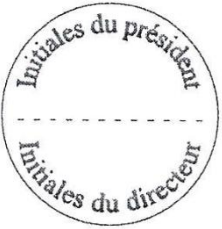
Il est proposé par **madame Sophie Fournier**, appuyé par **madame Emmanuelle Dion** et résolu :

QUE le procès-verbal de la dernière assemblée soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE 25/26-001

CE25/26-002

	École La Martinière PROCÈS-VERBAL Assemblée générale annuelle
N° de la résolution ou annotation	PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE
CE25/26-003	4. RAPPORT ANNUEL 2024-2025 DE LA PRÉSIDENTE La présidente du Conseil d'établissement, madame Emmanuelle Dion, fait la lecture de son rapport annuel. Le rapport est disponible sur le site web de l'école. Il est proposé par monsieur Samuel Tremblay, appuyé par madame Catherine Poirier-Bisson et résolu : QUE le rapport annuel soit adopté tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. 5. INFORMATION AUX PARENTS CONCERNANT LES INSTANCES DU CSSDN ET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (2 DÉPLIANTS) Madame Mélanie Lanouette, directrice de l'école, présente aux parents présents deux dépliants informatifs. Le premier dépliant concerne le rôle du Conseil d'établissement. Il contient des renseignements sur les rôles et responsabilités des membres, les comportements attendus ainsi que les modalités pour devenir membre du Conseil. Le second dépliant présente les différentes instances du CSSDN, soit : • le Conseil d'administration (CA), • l'Organisme de participation des parents (OPP), • le Comité de parents (CP), • et le Comité consultatif sur les services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CSEHDAA). 6. INFORMATION AUX PARENTS : COMMENT ÊTRE ÉLIGIBLE À UN POSTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSDN (ÊTRE ÉLU MEMBRE DU CÉ, ÊTRE ÉLU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS ET POSTULER SUR UN POSTE OUVERT DANS SON DISTRICT) La directrice explique aux parents présents la manière d'être éligible à un poste au Conseil d'administration du CSSDN, soit d'être un membre élu au CE, être élu à titre de représentant au comité de parents et postuler sur un poste ouvert de son district.



École
La Martinière

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE

CE25/26-004

7. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT ET AU COMITE DE PARENTS

7.1 Nomination d'un président d'élection

Par acclamation, **madame Catherine Poirier-Bisson** sera la **présidente d'élection**.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7.2 Nomination d'un secrétaire d'élection

Par acclamation, **madame Sophie Poirier** sera la **secrétaire d'élection**.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7.3 Procédure pour la mise en nomination

La directrice présente le fonctionnement. On expose les règles d'élection pour la composition du Conseil d'établissement 2025-2026.

Chaque personne souhaitant soumettre sa candidature fera une brève présentation.

Trois postes, d'une durée de **deux ans**, sont vacants pour la présente année scolaire.

Chaque parent présent pourra soumettre un vote par enfant à sa charge fréquentant l'école.

7.4 Élection des membres parent du conseil d'établissement

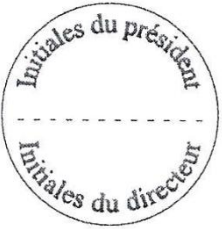
Lors de la mise en candidature, quatre parents ont manifesté de l'intérêt à occuper un poste au sein du Conseil d'établissement. Il s'agit de :

- Madame Emmanuelle Dion (membre sortant)
- Monsieur Samuel Tremblay (membre sortant)
- Madame Julie Lavoie
- Madame Laurence C. Roger

Chaque candidat se présente brièvement. Les parents présents inscrivent leurs trois choix sur leurs coupons de vote.

Les **nouveaux membres** du **Conseil d'établissement** élus sont :

- **Madame Emmanuelle Dion**
- **Monsieur Samuel Tremblay**

	École La Martinière PROCÈS-VERBAL Assemblée générale annuelle
N° de la résolution ou annotation	PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS, ÉCOLE LA MARTINIÈRE
CE25/26-006	• Madame Laurence C. Roger 7.5 Parmi les parents membres du Conseil d'établissement, élection du représentant et de son substitut au Comité de parents Monsieur Samuel Tremblay accepte de poursuivre son rôle de représentant pour le Conseil d'établissement au Comité de parents. Madame Jessica Létourneau accepte le rôle de représentant substitut au Comité de parents. 8. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE Aucune question. 9. VARIA La directrice informe les parents qu'elle souhaite mettre en place trois nouveaux comités dans lesquels les parents intéressés auront la possibilité de s'impliquer. Il s'agit d'un comité de la culture, un comité des finances et un comité des activités. 10. LEVÉE DE LA SÉANCE Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Julie Beaumont, appuyé par madame Catherine Poirier-Bisson et résolu : QUE la séance soit levée à 19 h 10. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. (signature) Emmanuelle Dion, présidente (signature) Mélanie Lanouette, directrice